

Jeudi 25 août 2017

## **OUVERTURE**

**en présence de Madame Laurence ROSSIGNOL,  
ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes**

### **Geneviève COURAUD**

Madame la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, chère Laurence, ce n'est pas la première fois que vous nous honorez de votre présence ici, à l'Assemblée des Femmes. En tous les cas, nous sommes ravi.e.s de vous avoir parmi nous, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que vous représentez un Gouvernement qui a fait beaucoup de choses en faveur des droits des femmes et de l'égalité, en lien avec les parlementaires qui ont aussi beaucoup travaillé depuis 2012 sur ces questions. Ensuite parce que vous êtes vous-mêmes toujours dans une dynamique d'avancée pour les droits des femmes et pour l'égalité, et que nous vous en savons gré. Et enfin parce que vous portez une réflexion personnelle qui nous éclaire sur ces sujets. C'est ce que nous attendons de vous, si je peux me permettre, aujourd'hui. Fatima LALEM va faire un très bref rappel de nos travaux d'hier, annoncer la table-ronde qui suivra votre intervention, afin de rappeler le fil rouge de ces deux journées. Merci encore.

### **Fatima LALEM**

Bonjour à toutes et à tous. Merci Madame la Ministre de nous honorer de votre présence. Nous connaissons vos engagements féministes de toujours et vous en remercions. Je voulais simplement, parce que le programme d'aujourd'hui va être relativement dense, et que l'on va avoir une journée de travail assez importante, faire un rappel de nos travaux d'hier. Comme vous le savez, puisque la plupart d'entre vous étaient là, nous avons consacré la journée à introduire, dans la matinée, la question de la marchandisation du corps des femmes à partir d'une grille de lecture féministe, avec des regards croisés de juriste et d'économiste, ce qui nous a permis notamment d'interroger l'impact du libéralisme économique au niveau de la marchandisation mondiale et les interrelations entre le libéralisme économique et le patriarcat. L'après-midi, nous avons travaillé plus particulièrement sur les questions d'injonction à la reproduction et le projet parental, à partir de la question de l'avortement, des régressions au niveau international et, bien évidemment, nous avons croisé ces interrogations avec celles sur la PMA.

Ce matin, nous travaillerons plus particulièrement, lors de la première table-ronde, sur la marchandisation du corps, à travers la question de la GPA, mais également celle de la prostitution. L'après-midi, nous mènerons des débats sur les problématiques de l'hypersexualisation, de la pornographie et de la publicité, et leur impact sur la marchandisation du corps des femmes et la question du voilement.

Je ne vais pas être plus longue, parce que je crois que Madame la Ministre a un emploi du temps assez contraint. Je tenais à la remercier de sa présence.

### **Laurence ROSSIGNOL**

Madame la Présidente de l'Assemblée des Femmes, chère Geneviève, Madame la Secrétaire générale, chère Fatima, Madame la Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, chère Danielle, je vous propose que pour la suite, on reprenne le mode de communication habituel et que l'on se tutoie, si vous le voulez bien. On peut se tutoyer car nous sommes entre nous.

Tout à l'heure, en marchant pour venir jusqu'à cette belle salle de l'Oratoire, que je connais très bien, des souvenirs me revenaient à l'esprit en y entrant. Je marchais et me disais « J'ai tellement de raisons de vous remercier de cette invitation, tellement de raisons de vous dire le plaisir que j'ai à être là ce matin. » D'abord le plaisir d'être à la Rochelle, reconnaissions-le. Je salue votre esprit de résistance.

Le plaisir d'être avec vous, avec des femmes, des hommes, féministes, de gauche, ou tout du moins, s'ils ne le sont pas, progressistes, humanistes, partageant notre combat, qui aujourd'hui se rassemblent pour continuer à analyser, élaborer et à se mobiliser sur les sujets qui nous rassemblent.

Le plaisir que vous existiez, que vous soyez cette association, l'Assemblée des Femmes, qui porte vaillamment le témoin, et dans ces périodes troubles sur le plan idéologique, dans lesquelles nous sommes, c'est extrêmement rassurant de savoir que vous êtes là et votre capacité d'engagement, de réflexion, d'adaptation aux sujets nouveaux - et votre ordre du jour de cette session en témoigne - est extrêmement réconfortante pour la Ministre, un peu, mais surtout pour la militante que je suis. J'ai déjà été parmi vous dans d'autres fonctions, parfois même sans fonctions, sans responsabilités, et cette présence aujourd'hui est pour moi un très très grand bonheur. Je suis heureuse d'être là.

Vous avez choisi pour thème le corps des femmes. Vous êtes au cœur de tous les sujets. Le corps des femmes, celui qu'on veut contrôler, commercialiser, cacher et je pense qu'il est important d'insister sur le fait que la commercialisation, l'hypersexualisation, le contrôle de la sexualité, le voilement du corps des femmes sont un seul et même sujet, aussi paradoxal que ça paraisse. Ce sujet, c'est celui du contrôle des sociétés sur le corps des femmes, qui a toujours été d'un certain point de vue l'enjeu des sociétés traditionnelles : contrôler les femmes, pour contrôler leur sexualité, contrôler leur liberté.

Aujourd'hui, avec vous, il faut peut-être dire quelques mots d'abord sur la période que nous traversons et quelques mots du bilan, parce que, ça a été dit à l'instant, il faut être fier du bilan de ce gouvernement en matière de droits des femmes puis quelques mots sur les perspectives. Soyons clairs : notre engagement féministe est d'autant plus mobilisé qu'il est quand même assez régulièrement mis à l'épreuve. Nous voyons défiler dans nos vies personnelles, sur la scène médiatique, quand on allume la télévision, qu'on tombe sur les informations, sur les émissions de téléréalité, sur les pubs, on voit la même chose, c'est-à-dire des scènes qui nous interpellent quant à la place, au rôle et à l'image qu'elles assignent aux femmes. Dans cette société de l'immédiateté et dans une vie quotidienne bien souvent très occupée, vous êtes le lieu de réflexion, d'espace et

de débat qu'il faut encourager et préserver, et contribuer à faire vivre, comme vous le faites toutes, et particulièrement vos responsables dont je salue l'engagement. Ce moment est d'autant plus utile que nous nous trouvons à une période charnière, à bien des égards. Charnière, parce qu'à quelques jours de la primaire de la Droite, à quelques semaines de la primaire de la Gauche, et à quelques mois de l'élection présidentielle, nous observons ces échéances électorales, qui vont, nous le savons, cannibaliser, vampiriser le débat politique, en se demandant quel va être le sort des femmes. Serons-nous absentes, invisibles ou menacées ? Rares sont celles qui me disent : « ça va être super ! Cette campagne électorale, je la sens bien ! » Je dis ça parce qu'on va avoir un moment difficile à traverser, au cours duquel il faudra qu'on soit extrêmement solides, extrêmement robustes. La période est trouble, je le disais, parce que j'observe avec effarement un certain nombre de responsables politiques, fraîchement convertis aux droits des femmes, faire de l'égalité des femmes leur étandard, leur identité. Les mêmes, il y a trois ans, expliquaient dans l'enceinte du Sénat que la parité lors des élections départementales était une très très mauvaise idée. Ils disaient : « la parité, c'est obligé que ce soit 50 % ? C'est bien cette idée de mettre des femmes au Département, mais si on le faisait une fois, comme une mesure transitoire, et après on voit si elles ont fait leurs preuves, et si elles ont fait leurs preuves il n'y a plus besoin de la mesure. » Bien, bonne idée, quel esprit d'initiative ! Les mêmes hommes politiques s'invitent aujourd'hui sur les plateaux télé en expliquant qu'au nom de l'égalité entre les femmes et les hommes, au cœur de leur engagement politique depuis la première heure, il faut avoir un discours sur l'Islam en particulier. Leur opportunisme, leurs arrière-pensées, je l'ai dit la semaine dernière, ne doit pas nous embrouiller, nous ne sommes pas dupes, mais ce sera aussi la difficulté de la période, c'est qu'il faudra à la fois être fermes sur nos principes et fermes contre tous ceux qui veulent manipuler, s'approprier l'égalité entre les femmes et les hommes à d'autres fins que celles de l'égalité, pour en faire des arguments nourrissant le racisme et l'exclusion d'une partie de la population française.

Donc nous avons un exercice difficile. Par ailleurs, indépendamment de ces questions qui occupent l'espace médiatique, il faut avoir en tête que les droits des femmes ne sont pas consensuels. Parfois, on entend « oui, mais que voulez-vous encore ? Mais maintenant c'est réglé... Tout le monde est d'accord, il n'y a plus de sujet avec les droits des femmes ! » Et j'ai la conviction, une conviction nourrie par l'observation, que c'est absolument faux. **Lorsqu'on aborde les questions relatives à la liberté des femmes, au droit de disposer de leur corps, à leur autonomie, aux stéréotypes sexistes, les clivages entre les forces conservatrices et les forces progressistes apparaissent extrêmement clairement.** Nous nous souvenons toutes et tous de la bataille sur les ABCD de l'égalité et de la lutte contre les stéréotypes sexistes à l'école.

Pour la gauche, la question de l'égalité femmes/hommes constitue en soi, à mon sens, un projet de société. En ces temps de troubles, d'hésitation sur les fondamentaux, de nécessité de réhabiliter les fondamentaux de la pensée de gauche, j'invite tous ceux qui font part de leurs hésitations et de leur perplexité sur notre identité politique collective à faire simple et à **noter simplement l'idée qu'un projet de société qui a pour vocation l'égalité entre les femmes et les hommes est en lui-même suffisant pour poser les bases d'un projet de transformation de la société et d'un projet pour la gauche, d'un projet qui soit en capacité de rassembler les citoyen.ne.s autour des valeurs sociales, progressistes et républicaines.**

Parmi ceux que l'on entend autour de nous, il y a également ceux qui considèrent que c'est vrai, l'égalité entre les femmes et les hommes est un vrai sujet, que vous avez raison de vous en préoccuper, mais que, quand même, nous en avons d'autres, très importants : protéger les Français contre le terrorisme, lutter contre le chômage, etc. Donc, vous comprendrez bien que ce sujet doit s'inscrire « sur l'étagère un peu en bas », pour ne pas trop contrarier nos priorités, parce que parfois, les revendications féministes contrarient en fait des priorités, comme celles de la lutte contre le déficit ou les moyens budgétaires. Donc il faut batailler aussi pour avoir les moyens d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes, et, j'entendais ce matin le communiqué du HCEF/H, repris par une radio, qui dit que la France, et ses 26 % de femmes au Parlement, est à la soixantième place mondiale en matière de parité politique. Donc, tous ces messieurs qui défilent à la télé pour nous expliquer comment l'égalité entre les femmes et les hommes est leur priorité pour aborder la question républicaine, que comptent-ils faire pour les élections législatives ? Comment expliquer qu'ils peuvent à la fois être contre la parité, pour proposer la suppression de la loi sur le cumul des mandats, qui est une condition de l'évolution de la place des femmes en politique, et en même temps raconter qu'ils s'intéressent à l'égalité femmes/hommes ? A ceux-là, il faut rappeler qu'il est favorable à l'idée de l'égalité femmes/hommes, cela exige de la cohérence dans la pensée et dans l'action, et que l'égalité femmes/hommes n'est pas une option qu'on peut porter à la boutonnière de temps en temps, puis ranger en fonction de ses exigences et de l'opportunisme politiques.

Enfin, je vais passer directement au bilan, bilan, comme je vous le disais il y a un instant, dont nous pouvons être fier.e.s. Très concrètement, dans les gouvernements Ayrault et Valls, mes prédécesseures, **Najat Vallaud-Belkacem, Pascale Boistard**, ont porté des mesures fortes. D'abord, toujours avoir en tête : ce sera la première fois dans l'Histoire de la France qu'un gouvernement aura été paritaire du premier au dernier jour de son mandat. Je pense que je ne m'engage pas particulièrement en disant ça. Nous avons connu par le passé des gouvernements paritaires, au lendemain d'élections. Le premier était paritaire, et puis on a vu au fur et à mesure, ainsi avec les Juppettes, tout le monde s'en rappelle, réduire le nombre de femmes au gouvernement. Avec ce gouvernement, on a connu la parité tout au long du quinquennat.

Quelques mesures fortes, je ne vais pas vous faire un catalogue ou un calendrier : entre celles qui sont issues de la loi du 4 août 2014, la généralisation du « Téléphone Grand Danger » et le quatrième plan de lutte contre les violences faites aux femmes et le cinquième au mois de novembre, l'interdiction de l'accès aux marchés publics et aux délégations de services publics des entreprises ne respectant pas la loi sur l'égalité pro, l'instauration d'un vote paritaire aux élections départementales, la généralisation de la GIPA (garantie des impayés de pension alimentaire), des mesures qui s'attachent à ce que l'Etat essaie un peu d'être exemplaire en matière de parité et d'égalité professionnelle, ce qui n'est pas encore gagné, par la désignation d'un haut fonctionnaire ou d'une haute fonctionnaire chargé(e) de l'égalité au sein de chaque ministère, la création du Haut Conseil à l'Egalité que nous sommes en train - c'est en navette parlementaire - de sanctuariser dans la loi, de façon que son existence et son éventuelle remise en cause ne puissent pas se faire en catimini, par décret, mais soient publiques - le HCEF/H sera désormais de fondement législatif-, des mesures politiques, et bien sûr, la création d'un ministère dédié.

Un mot peut-être sur cette histoire de ministère délégué, pour vous dire que **la titulature de mon ministère, ministère de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes, a pu susciter quelques doutes et interrogations en février dernier.** Et je pense même que parmi vous, dans cette salle, il y en a bon nombre qui se sont dit « c'est quoi cette histoire, enfance et droits des femmes dans le même ministère ? » Je comprends que vous ayez sursauté, et très franchement, en toute modestie, si ça n'avait pas été moi, j'aurais sursauté aussi. Non pas moi parce que j'aurais été prête à prendre n'importe quel ministère, mais parce que je savais, parce que j'en avais parlé avec le Président de la République et le Premier Ministre, je savais ce que signifiait la cohérence de ce ministère. La première chose que j'avais dite en arrivant l'après-midi, est que « je serai une ministre féministe de la famille. » Je trouvais assez naturel de prolonger cette affirmation dans ce ministère des familles et des droits des femmes. Je pense que c'est une association qui est porteuse d'une dynamique intéressante, d'abord parce qu'elle permet de faire de la politique familiale, une politique sociale, mais c'est en plus un outil supplémentaire pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La politique familiale n'est pas indissociable de l'ambition d'égalité entre les femmes et les hommes, et en particulier de l'ambition d'égalité dans la famille.

Ensuite, parce que la question des inégalités se joue aussi beaucoup dans la famille. Nous savons que le temps que les hommes et les femmes passent respectivement aux tâches domestiques, aux corvées domestiques, et le temps que les uns et les autres consacrent à leurs loisirs révèle qu'une partie des inégalités va se nouer là pour longtemps. 69 % des hommes, c'est très gentil de leur part, trouvent qu'il n'est pas normal que les femmes assurent l'essentiel des tâches domestiques. Je suis d'accord avec ces 69 % des hommes. Mais il y a un autre indicateur que je mets en rapport, qui est que trois-quarts des tâches sont effectuées par les femmes. Le passage à l'acte est compliqué en fait. Je donne ces indicateurs parce qu'ils disent à quel point c'est dans les inégalités au sein de la famille que vont procéder les inégalités dans le travail, dans l'engagement politique, dans la société. Il faut quand même avoir en tête que l'arrivée d'un enfant constitue toujours, pour 40 % des femmes, le moment où elles vont changer de situation professionnelle. Et un nombre encore plus important va modifier son projet professionnel au moment de l'arrivée d'un enfant. Certain.e.s disent que c'est normal, qu'un bébé arrive et que cela change la vie et son rapport au travail, mais seulement 6 % des pères effectuent le même raisonnement et la même mutation au moment de l'arrivée de l'enfant.

Donc, la politique familiale a pour rôle essentiel d'inciter à une meilleure répartition des tâches et de permettre aux parents, particulièrement aux femmes, d'occuper un emploi, de continuer à travailler, lorsqu'un enfant ou des enfants arrivent au foyer. C'est pour cela que nous avons réformé le congé parental, qui permettra une plus grande implication des hommes, en portant à un an le congé pour le premier enfant, dont six mois pour le père. Le congé est porté à trois ans pour les enfants supplémentaires, dont obligatoirement un an pour le père. Si le père ne le prend pas, le congé parental et les prestations associées seront donnés à la mère, pour deux ans maximum. **Nous considérons que ce débat est difficile, car les femmes seront en situation de plus grande difficulté d'insertion professionnelle, mais en même temps, plus le temps d'arrêt professionnel est long, plus la réinsertion est difficile. Deux ans, c'est le maximum, des enquêtes nous le révèlent clairement.** Nous avons également développé des solutions qui lient insertion professionnelle et accueil du jeune enfant avec des crèches à vocation d'insertion

professionnelle. Ce sont des berceaux réservés dans les crèches pour les femmes qui sont en situation d'exclusion sociale et qui cherchent des stages et des emplois. Vous savez que dans les crèches, il faut un engagement et inscrire l'enfant pour x jours, et si vous retirez votre bébé en cours d'année, cela ne se passe pas bien avec la crèche. Nous avons donc créé des berceaux spécialement dédiés aux femmes qui vont faire une formation. Dans la crèche, un/une salariée de Pôle Emploi assure le suivi de la maman pour bien veiller à ce que son projet d'insertion professionnelle aboutisse et pour l'accompagner. Donc voilà les types de solutions proposées.

**Enfin, les familles monoparentales sont ma priorité en termes de politique familiale. Ma priorité est de les rendre visibles.** 96 % des familles monoparentales sont gérées par des mères et les familles monoparentales représentent 20 % des familles. Ce phénomène n'est donc pas marginal. A la monoparentalité, vous le savez, sont associées d'autres grandes difficultés sociales, en particulier la solitude, l'isolement spécifique aux familles monoparentales, et l'épuisement des mères qui sont seules pour faire face à la gestion des enfants, chercher du boulot, trouver du boulot. Comme elles sont en difficulté, en général, les jobs avec des horaires impossibles, la précarité, c'est pour elles. Cet isolement est long et il est facteur de conséquences sociales et humaines très graves, avec des risques de placement des enfants à l'Aide sociale à l'enfance. L'autre intérêt d'avoir réuni les femmes et les enfants dans le même ministère, c'est que je peux faire le lien entre à qui va l'aide sociale à l'enfance, qui sont les enfants, quels rapports entre l'aide sociale à l'enfance et les familles monoparentales, quelles peurs spécifiques des familles monoparentales, etc.

Nous avons mis en place un dispositif original dans le monde des politiques publiques, c'est-à-dire que le gouvernement, l'Etat, est accompagnateur, facilitateur, initiateur mais le réseau est confié aux huit grandes fédérations, huit grandes associations nationales, qui déploient sur le territoire, à partir du tissu associatif local le plus micro, un groupe d'entraide qui est fondé sur la capacité à agir des familles monoparentales. Ce n'est pas de l'aide sociale : ces personnes sont elles-mêmes dans le réseau et échangent avec d'autres familles monoparentales et d'autres familles qui souhaitent s'inscrire aussi, afin d'avoir de l'entraide, du soutien, de la lutte contre l'isolement. Cela peut être de la garde d'enfants mais aussi des jeunes femmes, qui sont toutes seules, et il n'y a pas de parents ou de grands-parents pour les enfants. C'est très dur. Ce dont elles ont besoin, c'est d'une femme plus mûre, plus expérimentée, qui vienne remplacer la mère, parce que dans les difficultés, ce maillon manque dans la transmission que nous essayons de reconstruire avec ce réseau d'entraide des familles monoparentales. Vous trouverez aussi bien ATD Quart Monde que la fédération des travailleurs sociaux ou l'association Grands Parrains, qui va apporter cette dimension de soutien intergénérationnel.

Enfin, le président de la République a tenu à ce que ce ministère soit celui des familles, et non pas de la famille, car la famille est universelle, et l'universalité ne doit pas cacher la pluralité des familles : traditionnelles, recomposées, monoparentales ou homoparentales. A ce propos, je le redis devant vous, ce que j'ai eu l'occasion de dire plusieurs fois publiquement, c'est que **je ne vois pas pour quelles raisons, à part pour des raisons que je comprends comme des raisons de rapports de force politique, nous continuons à discriminer les couples lesbiens en leur refusant l'accès à la PMA, alors que c'est une technique qui est ouverte aux couples hétérosexuels.** Tous ceux qui veulent mélanger PMA, GPA, et pourquoi pas TVA pendant qu'on y est, ne visent qu'à

nous embrouiller et à faire qu'on ne comprenne rien à ce débat, pour nous faire injonction de ne pas agir.

Lorsque j'ai expliqué tout ceci, pour justifier et vous donner le sens de cette situation un peu baroque, vous m'avez dit « c'est vrai, mais quand même, il n'y a pas que des femmes mères de famille, il y en a d'autres qui n'ont pas d'enfants, qui n'en veulent pas, et puis tous les sujets concernant la libre disposition du corps ou l'égalité professionnelle ne sont pas des sujets liés à la famille. Que vas-tu faire de ces sujets ? ». J'en ai conscience. Je connais ces sujets. Je ne peux pas concevoir un ministère des droits des femmes qui ne s'intéresse qu'à l'articulation famille-famille. Je veux dire que, sur ces sujets, nous avons réalisé des avancées considérables. Nous avons conscience que les victoires remportées par les féministes au cours des dernières années sont certes assez partagées par les Français. Par exemple, sur l'IVG (je dirai tout à l'heure un mot des lobbies activistes anti-IVG), au moment où nous avons supprimé l'exigence d'une condition de détresse, qui certes était symbolique, un sondage a montré que plus de 70 % des Français pensaient que le gouvernement et le parlement avaient eu raison de supprimer cette exigence. Quand j'ai vu ça, je me suis dit, c'est bon, sur l'IVG, c'est majoritaire dans l'opinion. L'opinion française est attachée à l'accès des femmes à l'IVG.

Pourtant, chaque matin, quand je commence ma journée, j'ai en tête la phrase de Simone de Beauvoir « *Il suffira d'une crise économique, sociale ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en cause.* » D'un certain point de vue, ce paysage que dressait Simone de Beauvoir, nous y sommes, à peu de choses près.

On peut avoir d'un côté en tête la certitude d'être représentatifs de l'état de l'opinion et de la société française et d'un autre côté, entretenir la vigilance qu'exige la période, les intégristes, les extrémistes et tous ceux qui n'ont en fin de compte jamais renoncé à nous reprendre nos droits. Je vais prendre un exemple. J'ai été obligée d'intervenir sur l'idée qui avait germé dans le cerveau de la présidente de l'Ordre des Pharmaciens de soumettre à consultation dans son ordre une clause de conscience pour les pharmaciens. Je suis tombée là-dessus un peu par hasard, c'est l'avantage des réseaux sociaux : il y a des horreurs mais aussi des bonheurs. Ce sont des pharmaciens de gauche qui avaient levé le lièvre et avaient commencé à alerter les gens là-dessus. A quoi ça sert la clause de conscience des pharmaciens ? Evidemment, par exemple, à refuser de délivrer la pilule du lendemain qui se délivre sans ordonnance. J'ai donc fait un petit communiqué en disant que cette clause de conscience n'était pas une bonne idée. Et je tombe sur la présidente, énervée, très aggressive, qui m'explique d'abord que je suis une idiote, que je n'ai rien compris, qu'elle n'a jamais voulu s'attaquer à la pilule du lendemain, que ce n'est pas le sujet. Que son sujet, c'est plutôt la fin de vie et la distribution des médicaments létaux. Or ce n'est pas un argument, ce n'est pas mieux. Refuser d'appliquer la loi « fin de vie » n'est pas mieux que de refuser d'appliquer la loi sur la contraception. C'est la même pensée, le même conservatisme. Elle estime que je lui fais un mauvais procès, etc. Pour finir, elle a fini par accepter de retirer cette fameuse clause. Le fait que le sujet ait eu beaucoup d'écho médiatique a permis de voir fleurir des témoignages de jeunes filles qui se sont mises à raconter à quel point elles avaient été humiliées, vexées, maltraitées chez des pharmaciens qui leur ont fait des remarques lorsqu'elles allaient demander la pilule du lendemain : « Alors, on s'est bien amusée cette nuit ? » ou « Vous savez, c'est dangereux », , toutes les âneries qu'on a entendues pendant des années sur les contraceptifs. Là, je me suis rendu

compte qu'il y avait effectivement des sujets assez latents, qui étaient cachés, qui étaient souterrains, et qui allaient resurgir. Cette affaire de clause de conscience des pharmaciens était bien ce que je craignais, à savoir une demande d'une partie des pharmaciens de pouvoir refuser de délivrer une contraception d'urgence parce qu'ils y sont opposés. Tout ça pour dire qu'on est sur tous les fronts, on est très vigilants sur l'action des groupuscules, mais j'en dirai un mot tout à l'heure.

Donc le gouvernement a agi pour faire avancer le droit à l'IVG : suppression de la condition de détresse, prise en charge à 100 %, suppression du caractère obligatoire du délai de réflexion, confidentialité des consultations et des examens préalables à l'attention des mineures. Pour assurer aux femmes le droit à l'IVG, il faut se donner les moyens sanitaires d'accès à l'IVG, mais aussi se donner les moyens d'accès à l'information.

Je ne voudrais pas contribuer à leur notoriété mais je voudrais dire un mot sur le mouvement des « survivants » car on m'interpelle sur ce sujet. Lorsqu'on examine leur postulat, il est assez habile en communication, mais terrifiant sur le fond. Selon eux : « *Depuis 1975, on dit que le conflit sur l'avortement ne concerne que les femmes. C'est un mensonge, puisqu'en fait, nous jeunes gens de 1975, avions tous une chance sur cinq de ne pas naître. Nous ne connaîtrons jamais notre frère et notre sœur. Rejoins-nous pour changer la société et proclamer que la meilleure IVG est celle qu'on évite.* » Ces jeunes gens sont extrêmement actifs. Ils s'appellent « les survivants ». C'est frappant. Ils sont très vicieux : ils ont entre autres piraté une campagne du ministère de la Santé « Mon corps, mon choix », ont repris le slogan, ont déposé « Mon corps, mon choix » et en ont fait un site de propagande anti-IVG. Certes, ce que nous défendons est majoritaire dans le pays, mais ils sont très actifs et il ne faut jamais les lâcher des yeux, ne jamais leur laisser un espace, un pouce de terrain. Il faut les combattre idéologiquement, juridiquement, et c'est pour cette raison que nous cherchons en ce moment à renforcer le site officiel IVG.gouv.fr, qui est le seul site qui donne de la vraie information.

Je sais que vous en avez parlé lors de votre session : défendre l'IVG et l'accès à la contraception, c'est aussi une affaire internationale.

**Le Mouvement des Femmes est historiquement un mouvement de solidarité internationale, avec des femmes qui subissent la même oppression, les mêmes discriminations, le même refus de droits partout sur la Planète,** et cette dimension internationale du Mouvement des Femmes est moins prégnante qu'elle ne l'a été par le passé. Il est très important de la défendre et de la promouvoir. Nos sorts sont terriblement liés.

Quand, par exemple, il y a en Pologne un projet de remise en cause de l'IVG (ce n'est pas le plus grave : l'IVG devient tellement difficile d'accès en Pologne que ce n'est pas le véritable sujet) mais surtout de la contraception d'urgence. En Pologne, aujourd'hui, la contraception d'urgence est accessible dans les pharmacies dans les mêmes conditions qu'en France. Le projet prévoit de la soumettre à prescription médicale. Comme les médecins ont la clause de conscience et qu'ils sont fortement sous la pression de l'Eglise catholique, ils ne prescriront pas la pilule du lendemain. Et s'il faut attendre la consultation, l'ordonnance, etc. on sera à la limite du délai, sachant qu'en plus, une majorité de médecins ne prescrira pas parce qu'ils sont philosophiquement opposés à la pilule d'urgence. Nos sorts sont donc liés, avec les plus proches comme avec les plus lointaines. Et c'est pour ça que lorsque j'ai représenté la France à l'ONU en mars, j'ai porté une proposition forte de

la France sur deux sujets : **la dépénalisation de l'IVG partout sur la planète**, l'élimination des barrières légales qui freinent l'accès des femmes et des adolescentes à l'accès à un avortement sécurisé, et, le deuxième, **le refus des freins culturels dans l'accès des femmes à leurs droits**.

Ces actions diplomatiques sont importantes, parce que dans un monde mondialisé, ce qu'on fait du corps des femmes, la manière dont on se l'approprie est totalement interdépendant entre les pays, ce que nous pouvons voir sur des sujets comme la prostitution, la GPA. Nous souffrons - dans un monde de libre-circulation des femmes et des hommes, et des moyens financiers - de l'hétérogénéité des dispositifs législatifs. Sur la prostitution par exemple, je ne serai pas trop longue (je salue la présence de Maud Olivier qui vous présentera tout à l'heure le travail qu'elle a réalisé à l'Assemblée nationale autour de la proposition de loi sur le système prostitutionnel) mais je voudrais dire qu'il est important que nos positions soient portées au plan européen auprès des pays limitrophes pour que cet engagement vers une société sans prostitution puisse réussir. Nous avons besoin que cette politique se déploie dans un espace qui est celui dans lequel les hommes et les femmes circulent, sinon ça limite l'impact de l'action. C'est pourquoi la question internationale des Droits des Femmes demeure extrêmement importante.

Peut-être un mot sur les exigences de solidarité, un mot peut-être sur le sort des femmes yézidies. Je n'emploie pas souvent le mot « féminicide » pour parler des meurtres des femmes par leur compagnon ou leur ancien compagnon : je pense qu'ils n'ont pas tué parce que c'était une femme mais parce que c'était la leur et que la notion de droit de propriété l'emporte sur les autres considérations. Et puis c'est compliqué dans le code pénal. **En revanche, le mot féminicide doit être promu pour dénoncer et qualifier les crimes collectifs commis à l'encontre des femmes parce que ce sont des femmes**. Nous en connaissons un certain nombre, à la frontière des Etats-Unis et du Mexique, à Ciudad Juarez. On connaît le meurtre des jeunes filles de l'école polytechnique au Canada. Ce sont des vrais féminicides, des femmes tuées parce que ce sont des femmes et tuées en nombre. Depuis l'invasion du territoire yézidi par Daesh, il y a eu énormément de féminicides. Les Yézidis sont les Juifs du XXIème siècle : leur sort est le même que celui infligé par Hitler aux Juifs par la Shoah. C'est la même volonté de génocide que la Shoah, et en plus il y a une volonté spécifique de féminicide à l'égard des femmes yézidies. Nous nous devons de parler d'elles. Ce que vivent ces femmes n'est même pas racontable. Je n'ai pas envie de vous faire passer une mauvaise journée et je ne vous raconterai pas ce qu'elles m'ont raconté. Elles sont enlevées, vendues, revendues, elles valent huit ou dix dollars en fonction de leur virginité, elles sont esclaves domestiques et esclaves sexuelles. La répression qui s'abat sur elles est d'une cruauté sans limite. Nous nous devons de parler du féminicide des femmes yézidies, c'est notre devoir, c'est notre responsabilité. Il faut le faire à chaque fois, et le mouvement féministe ne doit jamais oublier sa vocation de solidarité internationale envers les autres femmes.

Sur la GPA, vous connaissez ma position, vous connaissez celle du gouvernement. Il n'y a, d'un certain point de vue, pas beaucoup de débats. Ceux de la manif pour tous considèrent que nous sommes pour la GPA mais le gouvernement est clair : **nous sommes hostiles à la GPA. Aucune complaisance, aucune légalisation, rien de tout ça n'est possible sur le territoire français**. Pour autant, je l'évoquais tout à l'heure, la situation des femmes et des hommes fait qu'il y a en France des enfants qui sont issus de la GPA dans des pays étrangers. C'est un sujet pas simple, je le dis clairement. La Ministre de la Famille a régulièrement des entretiens bilatéraux avec la Ministre

chargée de l'Enfance et essaie d'associer les deux morceaux de la réflexion. Et la Ministre chargée de l'Enfance fait savoir à la Ministre chargée des Droits des Femmes que les enfants ne sont pas responsables du mode de conception que leurs parents ont choisi pour eux. Ils sont là. On ne va pas les renvoyer aux mères porteuses. Il n'en est pas question. On ne va pas les mettre à l'Aide sociale à l'enfance. Il n'en est pas question. On ne va pas les précariser. On n'a pas progressivement supprimé les notions d'enfant naturel, adultérin pour aujourd'hui installer une nouvelle catégorie d'enfants, qui sont les enfants nés par GPA. Sur cette affaire-là, je crois qu'il faut avoir une position basée sur la notion d'égalité des enfants et de non-culpabilité des enfants sur leur mode de conception. Par ailleurs, il faut effectivement être très fermes sur le recours à la GPA, là encore, j'ai régulièrement des propositions de lois émanant de représentants au Parlement. J'entends bien l'intérêt qu'il y aurait à mettre les parents en prison. Ce n'est pas simple. Très franchement, ce n'est pas simple de mettre des parents qui ont recours à la GPA en prison. C'est tentant, mais on ne peut pas le faire. Je m'y suis opposée. On ne peut pas le faire, parce qu'il y a des enfants. On ne peut pas dire à un enfant « ton papa et ton papa ou ton papa et ta maman sont en prison parce qu'ils ont voulu que tu naisses ». Ce n'est pas possible. Et après, que fait-on ? Ce n'est pas ce qu'on souhaite pour les enfants, si l'on peut faire autrement. Il faut qu'on bâtisse des compromis intellectuels, pas satisfaisants, et là encore sur une thématique extrêmement importante. J'aurais voulu qu'on soit plus engagé.e.s sur la possibilité de nouer avec les pays dans lesquels la GPA est légale, des accords de restriction de l'accès des Français... Toutefois, c'est très difficile, le ministère des Affaires étrangères a d'autres priorités, ce que je peux comprendre. On en est là. Il faut tenir bon sur nos positions : refus de la marchandisation du corps des femmes et respect des enfants me paraissent être les deux branches à soutenir, que soutiennent aussi l'opinion.

Enfin, peut-être pour conclure, je veux vous dire ce qu'on va faire dans les huit mois qui restent. Je partage de vue de la Présidente du HCEF/H, Danielle Bousquet, qui m'informe par les rapports qu'elle nous livre. Elle a un regard extrêmement juste et extrêmement complet sur l'état des droits des femmes aujourd'hui. **Nous partageons l'idée qu'on a fait un chemin formidable en France, formidable depuis en gros la loi Veil, depuis les années 70, et pourtant les résultats ne sont pas au rendez-vous des ambitions.** Disons-le clairement. J'évoquais tout à l'heure le Parlement. Et on pourrait passer ce matin une demi-heure ensemble à donner la liste des indicateurs. Vous êtes des militantes engagées, vous connaissez ces indicateurs, je n'ai pas besoin de vous en convaincre.

On me pose souvent la question : « Est-ce que le verre est à moitié plein ou est-ce que le verre est à moitié vide ? Qu'est-ce que vous en pensez ? » En fait, j'ai l'impression qu'il y a deux verres, un verre à moitié plein et un verre à moitié vide. Le risque, c'est que le verre à moitié plein continue de se remplir, et le verre à moitié vide diminue, et qu'il y ait une véritable dualité, **une véritable féminisation à deux vitesses de notre société.** Pour celles pour qui ça va, ça va continuer d'aller bien, d'aller mieux, incontestablement, en particulier en matière d'égalité professionnelle, d'accès des femmes aux responsabilités. **Comme les filles travaillent mieux que les garçons à l'école, elles réussissent des concours, ce qui fait qu'elles occupent des emplois qui sont des emplois de qualité. Mais ces filles-là, je ne suis pas sûre qu'elles aient des enfants.** Je ne suis pas sûre qu'à un moment donné, confrontées au choix d'avoir ou pas un enfant, parce que cela n'évolue pas vite dans la famille ou insuffisamment dans l'Entreprise, enfant ou travail, certaines

femmes choisiront le travail et la carrière, d'autres choisiront les enfants. C'est ce que j'appelle le verre à moitié vide et le verre à moitié plein. En matière de liberté, c'est la même chose : les libertés des unes progressent, parce qu'elles ont les moyens économiques de les exercer, et d'un autre côté, celles qui sont les plus fragilisées, les plus précaires, les plus exposées aux intégristes, que ce soit géographiquement, culturellement, pour celles-là, le verre diminue.

Donc je voulais vous faire partager cette observation sur la question du verre à moitié vide et du verre à moitié plein. Le constat que l'on fait est que cela ne se joue pas que dans la loi, que les choses ne vont pas continuer d'avancer toutes seules, par elles-mêmes, ça n'existe pas en matière de droit des femmes, et que nous sommes aujourd'hui sur un plateau, sur la dernière marche qu'on peut atteindre. Au-dessus de nous, il y a un plafond de verre, on est en équilibre sur cette dernière marche, et on ne peut pas tenir sur cette dernière marche. Soit on arrive à crever le plafond de verre et à monter, soit il va falloir qu'on descende quelques marches. Qu'est-ce que le plafond de verre ? Le plafond de verre, c'est le sexism. On ne peut pas transformer une société sans aide, sans mobilisation. **Aujourd'hui, de ma place de pilote des politiques publiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, je ne peux pas aller plus loin, je ne peux pas obtenir de meilleurs résultats. Je peux faire un peu mieux, avec un peu plus d'argent, je sais que ça va améliorer le sort des femmes en difficulté et ça va aider les associations. Le budget hommes et femmes progresse, mais ce n'est pas ça le problème, le fond de la question, l'os dur, n'est pas là, l'os dur est qu'il y a une résistance dans la société à l'émancipation des femmes, à leur liberté et à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est cette résistance qu'il faut aller chercher, attaquer, débusquer.** Cette résistance, c'est le sexism, partout où il se déploie, cet ensemble de stéréotypes, de représentations, de comportements à l'égard des femmes, qui sont du harcèlement quotidien, harcèlement sexuel, violences sexuelles, violences conjugales, ce sont les stéréotypes, la misogynie, tout ça c'est ce sur quoi on bloque aujourd'hui.

Pour débloquer ça, je ne peux pas faire une nouvelle loi. Je ne peux pas dire qu'il est interdit d'être misogynie. J'en rêverais, mais je ne peux pas faire ça. Il faut mobiliser la société et c'est pourquoi je souhaiterais que vous ne twittiez pas, que vous ne communiquiez pas, que vous ne disiez pas ce que je vais vous raconter.

**Nous lançons le 8 septembre un plan de mobilisation pour une action contre le sexism, qui est un plan co-construit par mon Ministère, moi-même et les associations, et dont l'objectif est de rendre visible ce qui est invisible.** Ce qui n'est pas visible, c'est le sexism et les femmes dans ce qu'elles subissent, autant que dans ce qu'elles apportent, ce qu'elles créent, dans leur travail, dans leur activité, dans la richesse qu'elles produisent. Rendre visible ce qui est invisible et pendant six mois, nous allons saturer l'espace médiatique avec la volonté de débusquer le sexism partout où il se trouve, mais aussi en prenant des engagements, en mobilisant des réseaux, en faisant des amendements et des lois autant que ce sera nécessaire et possible, mais surtout en mobilisant la société, parce qu'il y a d'un côté ceux qui résistent. J'observe avec attention que souvent la résistance est passive. Je pense qu'elle commence à devenir un peu agressive dans certains milieux. On entend de plus en plus d'histoires assez incroyables, qui montrent qu'on passe de la résistance passive à la résistance agressive à l'encontre des femmes qui avancent. Mobiliser la société, c'est-à-dire mobiliser celles et ceux qui s'impatientent, qui ne veulent pas participer de cette misogynie ambiante et de ce machisme ambiant, afin de leur permettre de s'exprimer, de

s'afficher dans cette campagne (badges, autocollants etc.). Nous labelliserons avec un comité de pilotage d'associations tous les événements qui le voudront bien sur le territoire français pour être événements inclus dans le plan de mobilisation contre le sexisme avec le petit label qui sera indiqué à ce moment-là. L'idée, c'est aussi de montrer à quel point nous sommes - femmes, hommes sympathisant.e.s féministes - en mouvement pour faire reculer le sexisme dans notre société, et ce sera le programme des huit derniers mois. Je le dis à la fois avec ambition et humilité : mon objectif, c'est que je connais la date à laquelle tout cela va s'arrêter, ce n'est pas pour faire de pronostic électoral, mon mandat de Ministre de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes s'arrêtera au moment où le gouvernement remettra sa démission à l'issue de l'élection présidentielle. Ce n'est pas le sujet. Ce que je souhaite, c'est laisser quelque chose de durable. Les lois sont durables. Nous en avons fait, la loi de 2014 est là. Ce qui est durable aussi, c'est la mobilisation de la société, c'est la capacité des femmes et des hommes à dire « prenons en charge les évolutions indispensables de la société, qui ne peuvent venir que d'elle-même, que de son engagement et de notre détermination ».

Je conclurai mon propos en vous remerciant de votre attention et en vous appelant toutes et tous, à être partie prenante, acteur, actrice, porte-parole de cette mobilisation contre le sexisme qui se conclura le 8 mars par un grand moment de rassemblement et de confluence.

### **Geneviève COURAUD**

Merci, Madame la Ministre, pour ce discours qui nous nourrit, nous allons être partie prenante de la mobilisation contre le sexisme qui rejoint tout ce contre quoi nous voulons lutter. Je ne vais pas développer davantage. Je voudrais maintenant céder la parole à Danielle Bousquet.

### **Danielle BOUSQUET**

C'est un grand moment. Pour le sexisme, je suis complètement convaincue que ce sont les stéréotypes sexistes qui font le fameux plafond de verre auquel on se heurte toutes ici. Ne nous y trompons pas, c'est la société qu'il faut faire bouger. Et comme tu le dis très bien, la société, cela ne dépend plus du tout de textes de loi, mais de la mobilisation de ceux qui sont convaincus que cette société est parfaitement injuste quant à la situation des femmes. C'est un frein à toute évolution de cette société. Les premières injustices sont celles qui existent entre les femmes et les hommes. Cela va être très compliqué, parce qu'il ne suffit pas de décider que les sociétés doivent se mettre en mouvement, pour qu'elles se mettent en mouvement. Comment faire ? C'est quelque chose qui va durer très longtemps, parce que nous n'avons pas de baguette magique dans ce domaine-là. En tout cas, je vous remercie d'avoir donné cette impulsion. Je suggère que, pendant dix minutes, Laurence en est d'accord, nous puissions avoir des échanges avec elle. Nous prenons trois ou quatre questions, Vous pouvez l'interpeller en tant que Ministre sur son action.

### **DÉBAT**

#### **Geneviève DUCHÉ**

Madame la Ministre, je voulais simplement vous poser la question des décrets d'application de la loi du 13 avril 2016 contre le système prostitutionnel

### **Laurence ROSSIGNOL**

Bonne question. On est dessus. Les décrets d'application concernent essentiellement la mise en place des fonds d'accompagnement. La date d'application est immédiate. Dès le week-end suivant la promulgation de la loi, il y avait des contraventions dressées dans la forêt de Fontainebleau. La loi a été promulguée un mercredi, et dès le samedi, il y avait un gendarme, en forêt de Fontainebleau avec son carnet à souches, qui était en train de dresser des contraventions. Je pense que c'est le gendarme mascotte de la loi sur la prostitution. Le fonds, on y travaille avec des associations pour la gestion collective de ce fonds. Il va être abondé, parce que dans cette période budgétaire, il faut chercher des sous pour le fonds, et les nouvelles sont bonnes de ce point de vue là également. Tout en sachant que les délais de l'administration pour faire un décret sont quelque chose d'assez entendable.

### *De la salle*

Qu'en est-il de la participation des collectivités territoriales au plan contre le sexisme ?

### **Laurence ROSSIGNOL**

Dans le plan contre le sexisme, il y aura un temps consacré à la mise en place, à partir de cette année, des nouvelles dispositions des collectivités territoriales sur le vote des budgets, c'est-à-dire l'obligation pour les collectivités de présenter, avant le vote du budget, un état des lieux de l'égalité femmes/ hommes, ainsi que leur projet. C'est une nouvelle obligation très importante. Je pense que cette année, cela va aller cahin-caha. Il faut dire aussi que les collectivités ne sont pas préparées à cette nouvelle disposition. Les maires-adjoint.e.s chargé.e.s des droits des femmes devront se saisir de cette disposition pour exiger que ce soit fait. Pour les élu.e.s d'opposition, c'est un outil pour aller porter le débat avec l'exécutif sur la politique d'égalité femmes/hommes.

### *Arlette ZILBERG*

Madame la Ministre, chère Laurence. Je suis également dans le nouveau réseau féministe les Vigilantes qui s'est créé. J'aimerais savoir, concernant les difficultés d'égalité entre les femmes et les hommes, comment tu as fait, aussi bien avec l'Education Nationale qu'avec le Ministre des Cultes.

### **Laurence ROSSIGNOL**

Je crois que c'est une bonne question. Comment dire ? Avec l'Education Nationale, on travaille, grâce entre autres, aux travaux du HCEFH, qui a produit un rapport sur l'éducation sexuelle à l'école, mais ce n'est pas seulement la sexualité qui est en jeu, c'est l'éducation aux valeurs républicaines, c'est l'éducation à l'émancipation des filles. On a affaire, avec l'Education Nationale qui a de bonnes intentions, à une grosse machine. A la fois, cela se passe très bien, mais c'est lourd pour la Ministre, dont personne ne peut contester l'engagement sur ce sujet, que de faire bouger un paquebot comme celui de l'Education Nationale, avec en plus, la question de la nécessité, pour les enseignant.e.s, de tenir des cours d'éducation à la sexualité et de faire face aux parents qui déniennent à l'école la compétence pour parler de ces sujets. Toute l'information donnée sur la laïcité dans l'Education Nationale vise à donner aux enseignant.e.s les outils idéologiques pour faire face aux parents qui ne veulent pas que l'école s'en mêle. Je vous rappelle les ABC de l'égalité, la

journée de retrait de l'école et les conflits entre l'école et les associations islamiques autour des retraites organisées cet été. Le Ministre des Cultes est le Ministre de référence des religions. On n'est pas tout à fait sur les mêmes sujets. Je cherche à nouer des arrangements. J'essaie de parler des cultes, parce que je voudrais qu'ils prennent position sur certains sujets qui sont par exemple, le port de voiles longs pour les petites filles ?

C'est une atteinte aux droits de l'enfant, c'est une atteinte aux droits des petites filles. C'est une maltraitance à l'égard de l'enfant. J'en suis convaincue. Pour autant, je ne peux pas me prévaloir d'une interdiction. C'est toute la difficulté. Donc j'ai rendez-vous avec le CFCM dans les jours qui viennent. Je vais leur demander de parler avec ces familles, de dire à ces parents, qu'aucune prescription religieuse sérieuse ne leur demande d'emmener leurs petites filles enveloppées dans des tissus qui les empêchent de jouer normalement.

### *De la salle*

Prenez-vous en compte les atteintes lesbophobes?

### **Laurence ROSSIGNOL**

Oui, je les prends en compte. Je considère d'ailleurs que le refus de la PMA n'est pas acceptable. J'identifie parfaitement la place spécifique de la lesbophobie dans l'homophobie. Et j'identifie une deuxième chose, c'est : qui parle sur les questions d'homophobie ? Et comment les mécanismes de domination masculine, de confiscation de parole sont assez partagés entre les milieux hétérosexuels et les milieux homosexuels.

Je suis porteuse d'un événement dans le cadre des prochains six mois qui sera consacré à la lutte contre la lesbophobie.

### *Danielle BOUSQUET*

Merci à toutes et à tous.

## TABLE RONDE 2

### **« Le corps des femmes : une marchandise comme une autre ? »**

*Modératrice : Michèle LOUP, membre du bureau de l'ADF, Présidente d'honneur d'ECVF*

Gestation pour autrui :

*Marie-Jo BONNET, historienne, co-fondatrice du CoRP, Collectif pour le Respect de la Personne, Marie-Josèphe DEVILLERS et Catherine MORIN LE SECH, Co-Présidentes de la CLF, Coordination lesbienne en France,*

*Françoise ASSUS-JUTTNER, avocate*

Prostitution :

*Geneviève DUCHÈ, Présidente de l'Amicale du Nid,*

*Maud OLIVIER, députée de l'Essonne, rapporteure de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.*